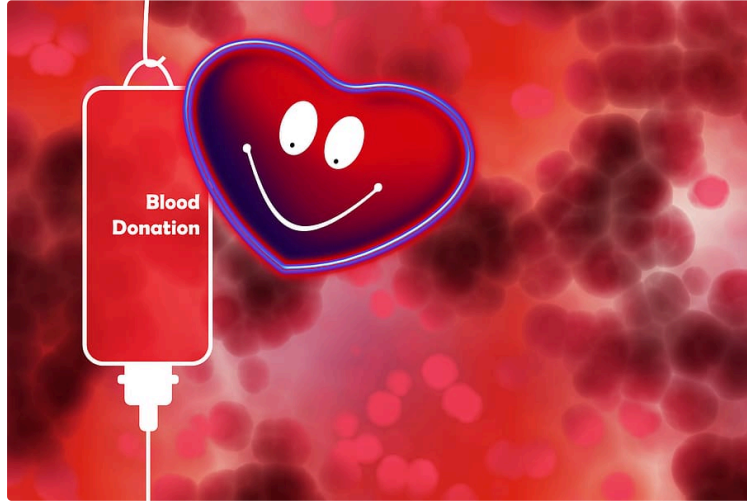


Un moyen de se sentir utile malgré le confinement

Le don de sang pour tous ceux qui peuvent donner



Un moyen de se sentir utile malgré le confinement

Vous restez chez vous en ce moment, c'est ce qu'il faut. Une seule occasion vraiment justifiée et méritante pour sortir : le don de sang.

Les collectes de sang doivent absolument se poursuivre pour répondre aux besoins des patients ; ainsi les collectes de sang ne sont pas concernées par l'interdiction de rassemblements dans les lieux publics et les citoyens sont autorisés à se déplacer pour aller donner leur sang **sous réserve de remplir l'attestation officielle ou la déclaration sur l'honneur indiquant aller donner leur sang, au motif de l'assistance aux personnes vulnérables.**

Pour le mois de mars, outre la collecte sur Nogaro qui se déroule à la salle d'animation, ce lundi 23 mars, entre 13 h 30 et 18 h 30.

Une collecte est prévue et, bien sûr, maintenue à Samatan, vendredi 27 mars, entre 14 h et 19 h, à la salle des fêtes.

Dernière possibilité du mois de mars : lundi 30 mars, à la Halle, à Riscle, entre 13 h et 18 h 30.

Pour tous ceux qui ne peuvent se déplacer sur les collectes mobiles, rappel des conditions pour donner son sang sur le site d'Auch.

Le Site d'Auch, dans l'enceinte de l'Hôpital - Parking n°1 Allée Marie Clarac

- les mardis de 10 h à 13 h 30 et de 14 h 30 à 18 h
- les jeudis de 10 h à 13 h 30 et de 14 h 30 à 19 h

Pour vos rendez-vous de don de sang : tél N° vert 0800 972 100

Pour plus d'informations : rendez-vous sur le site de l'EFS.

Qui peut donner ?

Les conditions requises pour donner sont les suivantes :

Avoir au moins 18 ans (pas de dérogation possible)

vous êtes en bonne santé

votre poids est au moins égal à 50 kg

Il est recommandé de ne pas venir à jeun (il faut avoir mangé et s'être bien hydraté pour donner son sang).

Pour un premier don, il faut se munir d'une pièce d'identité et, pour tous les dons de **l'attestation de déplacement dérogatoire.**